

29/12/11

La Lettre du Maire, un tissu de mensonges à découdre point par point !

ACCUEIL VOTRE CANDIDAT REVUE DE PRESSE PHOTOS VIDEOS LIENS

PARTICIPEZ FINANCIÈREMENT À LA CAMPAGNE

XAVIER PERIC
CANTONALES ARGENTEUIL 0
DIMANCHES 20 & 27 MARS

ENSEMBLE POUR ARGENTEUIL, RETROUVONS CONFIANCE EN NOTRE VILLE

Accueil du site > Actualités

La Lettre du Maire, un tissu de mensonges à découdre point par point !

Modifié le 29 décembre



Nous avons tous reçu, financée et distribuée avec l'argent de nos impôts, une nouvelle Lettre du Maire (la dix-neuvième !) ayant pour thème « événements » financiers de la ville d'Argenteuil et de l'Agglomération.

- 1) le budget 2012 de la ville d'Argenteuil
- 2) l'accord signé avec DEXIA
- 3) la « baisse » de 10% des indemnités des élus

Qu'en est-il réellement de ces trois événements majeurs de cette fin d'année 2011 ? :

- 1) Budget 2012, après l'augmentation des impôts, l'augmentation des emprunts !

Alors que Philippe DOUCET se targue de ne pas augmenter les impôts cette année, il convient de rappeler que **ce budget « engrange » tout d'abord l'augmentation successive des taux d'imposition des années 2008 (TEOM), 2009 et 2010...** et la revalorisation des bases fiscales votée chaque année produit des impôts continuera donc d'augmenter en 2012 sous l'effet « double » de l'augmentation des bases fiscales et de leur revalorisation.

L'assainissement des finances communales - pour autant qu'il existe - ne doit donc rien à Philippe DOUCET... ce sont les contribuables argenteuillois et bezonnais (pour l'Agglo) qui ont permis d'améliorer des ratios – par ailleurs perfectibles dans leur interprétation - en mettant la main au porte-monnaie

S'agissant des concours de l'Etat et du Conseil général, force est de constater que **la situation financière du département du Val d'Oise ne permet plus la « fuite en avant » pratiquée par la majorité précédente. En augmentant la dette du département de 62% en 3 ans, les socialistes ont donné l'illusion d'avoir de l'argent...** alors que les dépenses sociales - compétence obligatoire du département – n'étaient même pas financées dans le projet de budget MM. Arnal et Doucet (alors Vice-Président du Conseil général en charge du logement) se sont bien gardés de voter avant les élections cantonales de novembre dernier ! **Quant aux concours de l'Etat, encore une fois, c'est une contre-vérité manifeste de dire qu'ils diminuent** – en ne regardant que la seule dot forfaitaire (pour les initiés) - **alors qu'Argenteuil continue sous diverses formes de bénéficier de contributions dynamiques** par le biais de la Dotation Solidarité Urbaine, du Fonds de compensation de TVA, du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France (qui comme son nom ne l'indique pas... est un concours de l'Etat !) et, bien évidemment, du programme de rénovation urbaine ANRU. **Pas un mot non plus des 5,8 M€ de Dotation Globale Fonctionnement perçus chaque année par l'Agglomération depuis sa création en 2006 (Merci Georges MOTHRON !)** et dont les transferts de compétences permettent évidemment de soulager le budget de la ville d'Argenteuil... Mais **c'est sans doute la situation de l'endettement qui doit nous préoccuper aujourd'hui** tant à la ville qu'à l'Agglomération... peut-être plus à l'Agglomération d'ailleurs où sans public ni journalistes, l'endettement va bon train : Surtout qu'aux 215 millions d'euros d'encours de dette de la ville actuels - lesquels vont devenir 240 millions à la fin de l'année – s'ajoutent les 57 millions d'euros de l'Agglomération fin 2011... près de 75 millions d'euros fin 2012 ! (cf. Tableau synthétique de l'endettement sur 2 ans !) Ainsi, la transition est-elle toute pour évoquer le fameux « accord » établi avec Dexia...

- 2) L'accord avec DEXIA, c'est surtout 45 millions d'euros de dettes supplémentaires pour Argenteuil !

En campagne électorale pour les élections législatives, il y a des dossiers sur lesquels le candidat DOUCET ferait mieux de ne pas communiquer !

En campagne électorale pour les élections législatives, il y a des dossiers sur lesquels le candidat DOUCET serait mieux de ne pas communiquer.

En choisissant de mettre en avant un soi-disant accord avec DEXIA, Philippe DOUCET met avant tout en évidence un endettement supplémentaire de millions d'euros pour Argenteuil et pour l'Agglomération auprès d'un seul et unique prêteur... dont on connaît aujourd'hui la fragilité financière !

À cet égard, la lecture du quotidien économique « Les Echos » du 15 décembre est riche d'enseignements :

<http://www.lesechos.fr/economie-pol...>

a) Pourquoi cet accord – mis en avant par Philippe DOUCET qui tente d'utiliser sa fonction de Maire comme tribune pour les élections législatives – au mieux un non-événement ?

Tout simplement parce que la **négociation d'une dette aussi importante que celle de la ville d'Argenteuil se gère au quotidien... cela s'appelle la gestion active de la dette** et c'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de la banque qui détient la majorité de nos en-cours (rappelons que Dexia, ex-Crédit Local France est historiquement LE prêteur des collectivités locales !) **Cette négociation – qui n'est pas une renégociation – intervient beaucoup trop tard.. fait deux ans et demi que la ville aurait dû se séparer d'un certain nombre de produits structurés...** intéressants jusqu'en 2007 mais plus volatiles (période de crise !) Force est de constater cependant que **ces emprunts n'ont pas alourdi – contrairement à ce que prétend M. DOUCET – les frais finis de la ville d'Argenteuil** : Rappelons qu'Argenteuil paie 7,5 millions d'euros de frais financiers en 2012... alors que c'est plus de 11 millions d'euros qu'il payions au début des années 2000 !

« « Dexia ne nous fait pas spécialement de cadeau, mais cet accord nous sécurise », admet le directeur général des services, Joël Fournié. » Les Echos du 15 décembre 2011.

La messe est dite ! : L'article, très instructif des Echos nous renseigne sur cet accord – à défaut d'avoir pu nous procurer le texte de l'Accord dont nous avons fait la demande – qui **ne constitue pas une renégociation des emprunts mais simplement un gel des intérêts sur 2 ans jusqu'en 2013** – comprenez, moi le déluge ! » - en contrepartie d'une promesse d'emprunt de 45 millions d'euros supplémentaires sur 2 ans !

« ... une banque ne peut pas se contenter d'un moratoire avec la possibilité de sortir quand le marché le permet. C'est de la poudre aux yeux qui n'engage à rien ! » Les Echos du 15 décembre 2011.

Poudre aux yeux, sans doute ces trois mots résument-ils le mieux cet accord qui n'en est pas un et qui, surtout, n'engage pas Dexia vers une véritable renégociation des produits structurés !

DEXIA, c'est tellement mauvais... qu'on en redemande !

Pas à une contradiction près, cet accord a le mérite de mettre en avant une aberration de plus dans la gestion des finances par Philippe DOUCET ! : « **il n'y a pas si longtemps, Philippe DOUCET n'avait cessé de vilipender DEXIA, annonçait même la possibilité d'une action en justice et aujourd'hui il fait DEXIA un prêteur exclusif de la ville d'Argenteuil et de l'Agglomération pour 45 millions d'euros !... Pas crédible !** »

b) pourquoi cet accord est-il au pire une bien mauvaise nouvelle pour Argenteuil ?

Tout simplement parce qu'il **entérine un nouvel endettement de 45 millions d'euros auprès d'un seul banquier...** un endettement bien supérieur aux capacités financières de la ville et de l'Agglomération !

Chaque année, depuis que Philippe DOUCET est arrivé à la tête de la ville et de l'Agglomération, il emprunte beaucoup plus qu'il ne rembourse. Résultat : le fait qu'accroître l'endettement... près de 57 millions d'euros en 2 ans (2011 & 2012) ! :

en millions d'euros	2011			2012			Total Endettement sur 2 ans
	emprunts nouveaux	remboursement de dette	endettement	emprunts nouveaux	remboursement de dette	endettement	
Ville d'Argenteuil	22 272 000	11 071 622	11 200 378	25 499 957	11 000 000	14 499 957	25 700 335
Agglomération	13 000 000	1 750 000	11 250 000	22 600 000	2 800 000	19 800 000	31 050 000
TOTAL	35 272 000	12 821 622	22 450 378	48 099 957	13 800 000	34 299 957	56 750 335

Les Argenteuillais doivent être sensibilisés sur cette situation en tous points comparables à celle vécue au département : **Ne laissons pas faire à Argenteuil ce qui a conduit le département du Val d'Oise dans les pires difficultés financières... en seulement 3 ans la dette du département s'est en effet accrue de 62 % : Argenteuil n'y résistera pas !**

3) La baisse des indemnités des élus à la ville se traduit par une hausse plus forte à l'Agglomération : De qui se moque t'on ! ?

Un mensonge de plus rapporté par Madame Colin, première adjointe dans l'Echo Régional du 15 décembre dernier.



C tout le monde. Voilà, en somme, le message que la majorité municipale argenteuillaise a tenté de faire passer, lundi 12 décembre, lors du vote du budget 2012. Au pupitre, Philippe Doucet, le maire (Ps) d'Argenteuil a annoncé « une baisse de 136 000 € de recettes » due, selon lui, aux « désengagements de l'État et du Conseil général ». L'édile a évoqué plusieurs mesures censées maintenir les finances communales à flot en 2012 : « 6 M d'euros de subventions récupérées sur l'ANRU, cessions de plusieurs terrains communaux, mise en place d'un contrôle de gestion et d'un service achats, politique d'économie d'énergie et de papier, baisse de 10 % de l'enveloppe des indemnités des élus. » Cette dernière mesure symbolique a fait bondir



Lors de la présentation du budget 2012, Philippe Doucet, maire socialiste d'Argenteuil, a annoncé une baisse des indemnités des élus.

l'opposition UMP. Pour le conseiller général Philippe Métézeau, cette baisse est un « beau coup de pub...

mensongère ». Et l'élu de faire un parallèle avec les soldes où l'on « augmente les prix de 30 % en décembre... et on les diminue de 20 % pendant les soldes ».

c'est que la totalité de cette baisse est transférée à l'agglomération. »

Du côté de la majorité municipale, cette baisse des indemnités constitue « un geste de solidarité et de participation à l'effort », selon la première adjointe et présidente du groupe socialiste Chantal Colin. « Les indemnités des élus sont encadrées par la loi et elles ne seront pas augmentées à l'agglomération », tranche cette dernière.

Romain DAMERON

Le budget en chiffres

Le budget 2012 s'élève à 136 174 464 € pour la section de fonctionnement (+2,11 % par rapport à 2011) et 76 633 076 € pour la section d'investissement (+1,31 %). Les dépenses d'équipement représentent 58 M d'euros, soit 5 M de

plus qu'en 2011. Quant aux impôts locaux, les taux n'augmentent pas et restent au même niveau qu'en 2011 : 22,26 % pour la taxe d'habitation, 23,77 % pour la taxe foncière bâti et 63,31 % pour le foncier non bâti.

Geste de solidarité

Son collègue Xavier Péricat a dénoncé un « concentré de démagogie et de contre-vérités ». « En 2008, c'était 599 545 €. En 2010, 930 000 € et aujourd'hui on a tout de même 822 000 € d'indemnités. Le plus grave,

BEZONS

Cent personnes pour le retour des policiers
Samedi 10 décembre

ARGENTEUIL

La CAF fermée jusqu'au 23 décembre
Mauvaise nouvelle

Lundi 12 décembre, le Conseil municipal vote une diminution de 108000 euros des indemnités des élus (ce qui, soit dit en passant, représente en fait une augmentation de plus de 37 % sur la ville depuis 2008 !)

Jeudi 15 décembre, le Conseil communautaire de l'Agglomération vote une augmentation de 143000 euros des indemnités des conseillers communautaires... étant entendu que le Maire est Président de l'Agglomération et les vice-présidents, adjoints au Maire d'Argenteuil pour la plupart !

Au bout du compte, c'est encore 35000 € supplémentaires d'indemnités d'élus pris sur le dos du contribuable argenteuillais et bezonnais !

Plus que des mots, les chiffres parlent d'eux-mêmes, voici le tableau récapitulatif des indemnités des élus depuis 2008 (issus des budgets officiels, et disponibles à votre demande...)

Indemnités des élus	Fin du mandat de Georges MOTHRON		Mandat de Philippe DOUCET		Augmentation depuis 2008
	2008	2009	2011	2012	
Ville	599 545,00	862 708,00	930 097,00	822 196,00	222 651,00
Variation		263 163,00	67 389,00	- 107 901,00	
en %		43,89%	7,81%	-11,60%	37,14%
Agglomération	180 000,00	330 000,00	330 000,00	473 000,00	293 000,00
Variation		150 000,00	-	143 000,00	

en %		83,33%	0,00%	43,33%	162,78%
TOTAL	779 545,00	1 192 708,00	1 260 097,00	1 295 196,00	515 651,00
Variation		413 163,00	67 389,00	35 099,00	
en %		53,00%	5,65%	2,79%	66,15%

Aujourd'hui, tout confondu, les indemnités des élus ont augmenté de 66 % en 4 ans (+37% pour la ville et +... 163 % à l'Agglomération) ... on peut to les chiffres dans tous les sens, les résultats sont là !

Evidemment, et comme vous n'êtes pas obligés de me croire sur parole..., vous trouverez en pièces jointes les états budgétaires officiels votés en s lesquels précisent sur le compte 6531 spécialement dédié aux Indemnités des élus les budgets alloués pour l'année en comparaison de ceux de l'an précédente !

-108 000 € votés à la ville (Rappelons que le budget était de 599545 € à notre départ en 2008 !)

65	Autres charges de gestion courante		11 247 407,45	12 210 710,75
651	Redevances pour conces., brevets, lic...		700,00	1 950,00
6531	Indemnités	- 108 000 € entre 2011 et 2012	930 097,00	822 196,00
6532	Frais de mission		1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite		67 196,00	71 884,00

+ 143 000 € votés à l'Agglomération (Rappelons que le budget était de 180000 € à notre départ en 2008 !)

65	Autres charges de gestion courante		7 174 704,00	6 467 136,00
651	Red.Conc.Brev.Lic.Proc.Log Dr.		79 415,00	69 490,00
6531	Indemnités	+ 143 000 € entre 2011 et 2012 !	330 000,00	473 000,00
6535	Formation		66 000,00	47 000,00
6554	Cont. aux Org. de regroupement		3 814 300,00	3 219 500,00
6558	Autres Cont. obligatoires		60 000,00	50 000,00
65733	Départements		0,00	30 000,00
657341	COMMUNES MEMBRES DU GFP		1 050 000,00	1 050 000,00
65738	Autres organismes publics		825 046,00	832 646,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri		949 943,00	695 500,00

Voici donc les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance dans la mesure où, pour notre part, nous ne disposons pas des ressources financières municipales pour communiquer.... On compte sur vous pour le faire savoir !

Répondre à cet article

Site internet officiel de Xavier PERICAT

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification aux informations vous concernant en écrivant à contact@xavierpericat.fr